

POURQUOI ÉLABORER UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

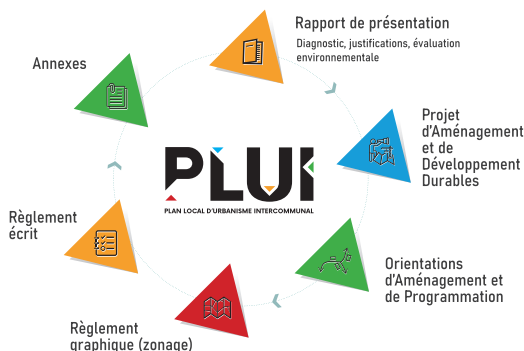
Depuis le 1^{er} janvier 2018, l'Eurométropole de Metz compte parmi les 22 métropoles françaises. Ce nouveau statut lui permet d'élargir son champ d'action pour une plus grande proximité avec ses 222 000 habitants. Elle a désormais un véritable rôle dans la planification et l'aménagement de son territoire, en cohésion avec les 44 communes qui la composent, dans le respect de leur identité. Ainsi, par délibération du 18 mars 2019, l'Eurométropole a décidé de se doter d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) pour dessiner l'avenir de son territoire.

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL ?

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est un document d'urbanisme qui **exprime une ambition pour le développement du territoire dans les 10 à 15 prochaines années**, en veillant à un juste équilibre entre développement urbain et préservation du cadre de vie.

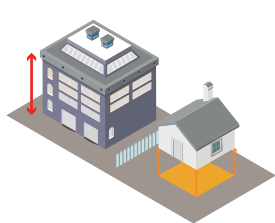
C'est également un document qui fixe **les règles générales d'utilisation du sol sur tout le territoire de la Métropole**. Il remplacera à terme, fin 2023, les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) des communes membres de l'Eurométropole de Metz.

DE QUOI EST COMPOSÉ LE PLUI ?

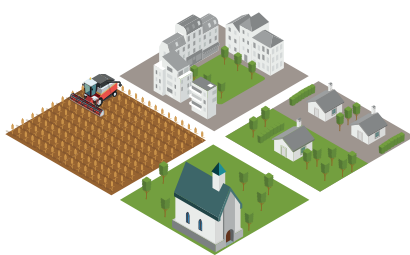


POURQUOI LE PLUI ME CONCERNE ?

Le PLUI aborde de nombreuses questions de notre quotidien en matière d'habitat, d'environnement, de mobilité, d'économie, d'équipements. Il permettra entre autre de répondre aux questions suivantes :



Où et comment est-il possible de construire ?
Quels types de constructions et pour quel usage (habitation, services, activités,...) ?



Quels sont les espaces préservés et protégés ?

LES AMBITIONS DU PLUI EN BREF : FAIRE DE L'EUROMÉTROPOLE...



UNE MÉTROPOLE RAYONNANTE ET ATTRACTIVE



UNE MÉTROPOLE DE L'ÉCOLOGIE URBAINE

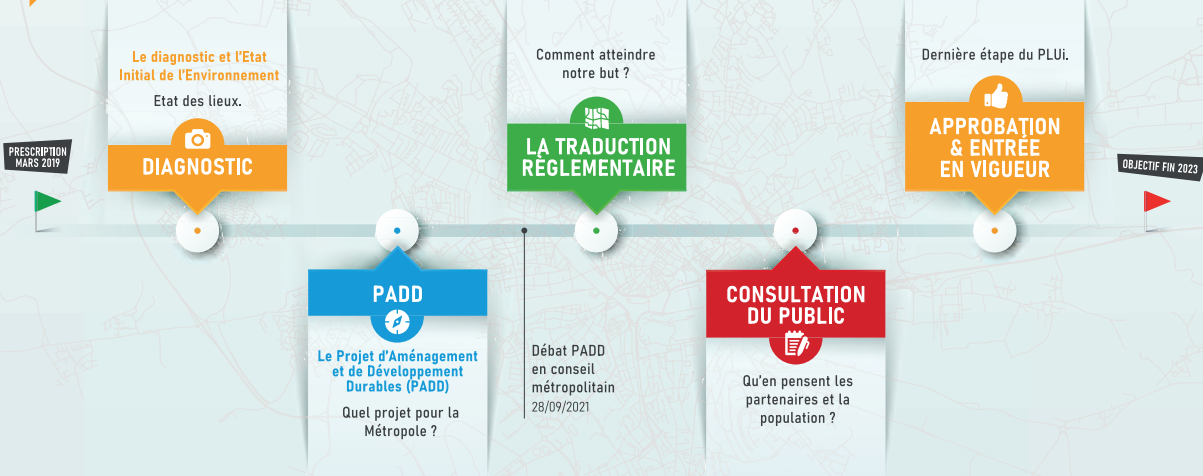


UNE MÉTROPOLE HUMAINE ET DE PROXIMITÉ



UNE MÉTROPOLE DYNAMIQUE ET RÉSILIENTE

LE PLUI ÉTAPE PAR ÉTAPE



LES SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

Pour faciliter les réflexions et décisions utiles à l'élaboration du PLUi, six secteurs géographiques ont été définis sur le territoire métropolitain.

UNE QUESTION ? UNE PROPOSITION ? plui@eurometropolemetz.eu

- Rendez-vous sur plui.eurometropolemetz.eu, à la Maison de la Métropole ou dans les mairies pour consulter les documents du PLUi
- Suivez l'actualité du PLUi dans *Eurométropole de Metz Mag*, les articles de presse ou encore les bulletins municipaux